



Comité Départemental
d'Équitation de Lot et Garonne

Merci de ne pas entrer dans la tribune du Jury pendant le déroulement des épreuves.

Le Jury doit toute son attention au déroulement de l'épreuve en cours .

Si vous venez pour un changement d'épreuve :

La FFE ne les autorisent plus depuis plusieurs années et prélève à l'organisateur 3 fois le montant de la part fédérale pour une modification . L'Organisateur peut accéder à votre désir ,sous réserve que vous vous acquittiez ,AVANT le début de l'épreuve ,du coût supplémentaire* qui sera prélevé sur son compte .

*15€ en épreuve FFE Compet (augmentés de la différence positive entre les engagements)

*10€ en épreuve SIF

Si vous venez pour un engagement terrain ou une invitation :

Vous devez présenter **obligatoirement au Jury** et avant le début de l'épreuve concernée :

-votre licence de compétition à jour (ou copie écran ,ou site FFE)

-Le livret signalétique de votre cheval à jour des vaccinations

-un chèque (ou espèces) du montant exact de l'Engagement Terrain de votre épreuve ,

RAPPEL DE LA LOI : le livret signalétique du cheval doit accompagner l'équidé dans tous ses déplacements